



Commune de
Saint-Antonin du Var

Inscription garderie

Chaque famille doit remplir une fiche d'inscription par enfant et s'engage à respecter le règlement de la garderie.

Nom de l'enfant :

Prénom :

Date de naissance :

Classe fréquentée en 2020/2021 :

Tableau à compléter

| Vacation | Lundi | Mardi | Jeudi | Vendredi |
|---------------------------------|-------|-------|-------|----------|
| Matin 7h30 – 8h30* | | | | |
| Après-midi 16h – 18h* | | | | |

-Tarif à la demi-journée : 2€

-Tarif à la journée : 3,50€

* horaire d'ouverture de la garderie, chaque vacation commencée est due.

Renseignements famille

Nom et prénom du père :

Profession :

N° de tél. bureau

Maison : – Portable :

Nom et prénom de la mère :

Profession :

N° de tél. bureau :

Maison : – Portable :

Situation familiale :

Adresse du père :

Adresse de la mère (si différente) :

Pour tout changement, merci de prévenir le secrétariat de la Mairie 48 heures avant.

Je soussigné,

Responsable légal de (Prénom et nom de l'écopier)

Certifie avoir pris connaissance du règlement de la garderie et en accepter les dispositions.

A Saint Antonin du Var, le

SIGNATURE DES PARENTS :

A remettre à l'accueil de la mairie Avant le lundi 14 septembre 2020